

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-806087

188438

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 1841	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : MOULIM ZOHRA			
Date de naissance : 15-01-1955			
Adresse : H 264 LOT EL WAFA DEROUA			
Tél. : 06617462 88 Total des frais engagés : 1400,00 - Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin	
	 Professeur Mohamed NOUN Gynécologie - Obstétrique 40 Rue des Hôpitaux Rés. Les Roseaux Tél. 0522 22 29 30 - Fax : 0522 27 41 03	
Cachet du médecin :		
Date de consultation :		
Nom et prénom du malade : Moulim ZOHRA Age :		
<input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Lien de parenté :		
Nature de la maladie :		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à : Casablanca, le 27 Juillet 2022, 2023.  
 Signature de l'adhérent(e) : Moulim ZOHRA



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/12/23		G		Registre de l'Ordre des Médecins 40 Rue des Hôpitaux 6111 Obstétrique Hôpital Sainte-Justine Les Roseaux Tel: 0522 22 10 30 Fax: 0522 27 41 03

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
6, Rue des Hôpitaux Tel: 0522 22 10 30	11/12/23	-	1400 DA

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>	<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>			<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique  
Ex. Enseignante à la Faculté de  
Médecine de Casablanca



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique  
Ex. Enseignante à la Faculté de  
Médecine de Casablanca

## DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : *Nouad*

Nom et prénom du patient : *MOULIM Zohra*

Age : *68 ans* Sexe : *F*

Date de prélèvement : *11/12/23*

Renseignements cliniques et paracliniques :  
*Code patient: 114695*

*Nez de Se*

Organe prélevé : *Mastectomie + Cervix + Biopsie Nervous de la*

Nature de l'acte réalisé : *+ Biopsie Nervous de la*

Biopsie antérieure :  Oui  Non Réf. :

FCV :  Vagin  Exocol  Endocol ;

Date des dernières règles : *22/11/23* Parité : *3*

Thérapeutique antérieure ou en cours : *Autre acte des 3/12/23*

Signature & Cachet

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1<sup>er</sup> étage 20360 Casablanca, Maroc

GSM.: 06 60 30 04 09 / 06 66 24 86 98 - Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24

E-mail : labocasapath@gmail.com

RECU LE : 11/12/2023  
EDITE LE : 17/12/2023

**NOM & PRENOM : MOULIM ZOHRA**  
**PRESCRIPTEUR : Pr. NOUN MOHAMED**  
**AGE : 68 ans**  
**Code Patient : 125879**  
**N/REF : 31211405**  
**ORGANE : SEIN DROIT- CURAGE-PEAU**

**RENSEIGNEMENTS CLINIQUES**

Néo du sein - Mastectomie droite + curage + biopsie naevus cutané. Ref 124695 - H31122220

**COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE**

**I- Naevus cutané :** Pièce d'exérèse cutanée mesurant 1x0,6x0,3 cm emportant une lésion pigmentée mesurant 0,5 cm de grand axe située à 0,1cm de la limite d'exérèse la plus proche. Elle est incluse en totalité et examinée sur plusieurs niveaux de coupe. A l'examen histologique, il s'agit d'un tissu cutané siège d'une prolifération dermique profonde, tumorale fusocellulaire renfermant un abondant pigment et se mêlant à des macrophages. Les cellules tumorales sont à noyau régulier sans atypies ni mitoses anormales. Cette prolifération dissocie les fibres collagène et s'étend à l'hypoderme. Il n'est pas noté d'atteinte dermique superficielle ou jonctionnelle. Les limites latérales et la limite profonde sont saines.

**II- Mastectomie droite + curage ganglionnaire:** pèse 595 grammes et mesure 16 cm de hauteur; 19 cm de largeur et 4,5 cm de profondeur; elle est tapissée partiellement d'un lambeau cutané mesurant 18x10,5 cm siège d'une incision de 4 cm. Le mamelon est souple. Le plan profond est aponévrotique. A la coupe, on retrouve un néoplasme assez bien limité mesurant 2,4 cm en antéro-postérieur; 3 cm de hauteur et 2 cm de largeur; situé à 2 cm de la limite antérieure; 0,5 cm de la limite postérieure; 10 cm de la limite externe; 3 cm de la limite inférieure; 9 cm de la limite supérieure et à 3,5 cm de la limite interne. Ce néoplasme se continue par un placard mastosique mesurant 4x3x3 cm situé à 1 cm de la limite profonde, 4 cm de la limite supérieure, 5 cm de la limite inférieure, 4 cm de la limite interne et à 10 cm de la limite externe. Un second placard mastosique de 3x2 cm est situé à 1,5 cm de la limite profonde, 3 cm de la limite supérieure, 8 cm de la limite inférieure, 13 cm de la limite interne et à 4 cm de la limite externe.

Histologiquement, le foyer tumoral sus décrit correspond à une prolifération carcinomateuse invasive agencée en massifs pleins ou nappes et en de rares tubes. La stroma réaction est fibreuse desmoplastique sans nécrose tumorale. Il n'est pas vu de composante intracanalaire intra ou péritumorale. Il n'est pas observé d'emboles vasculaires péritumoraux. Les cellules tumorales montrent des atypies cyto-nucléaires marquées avec des mitoses de l'ordre de 16 mitoses par 10 champs au fort grossissement. Cette prolifération respecte le derme. Ailleurs, présence de foyers de

EDITE LE : 17/12/2023  
N/REF : 31211405

NOM & PRENOM : MOULIM ZOHRA  
PRESCRIPTEUR : Pr. NOUN MOHAMED

## COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE SUITE

mastose sclérosante. Les limites latérales et profonde glandulaires sont saines. Les limites cutanées latérales sont saines.

- **Curage ganglionnaire axillaire droit:** six fragments adipeux mesurant entre 1,5 cm et 4 cm de grand axe. Il renferme neuf ganglions mesurent entre 0,2 et 0,5 cm; ils sont examinés en totalité sur plusieurs niveaux de coupe. Ils sont non métastatiques montrant une histiocytose sinusale.

### CONCLUSION:

- Naevus cutané: Aspect morphologique de naevus bleu d'exérèse complète. Absence de malignité.
- Mastectomie droite + Curage ganglionnaire axillaire droit : Carcinome mammaire invasif et peu différencié de type NOS mesurant 3 cm de grand axe, grade SBRIII (3+3+3) sans carcinome canalaire in situ ni emboles vasculaires péri-tumoraux. Absence d'envahissement cutané. Pas de maladie de paget. Les limites de résection latérales et la limite profonde sont saines.
- Curage ganglionnaire axillaire droit: Absence de métastase ganglionnaire 0N+/9N.

Classification pTNM (AJCC 7<sup>ème</sup> édition 2017) Tumeur et ganglions : pT2N0 - R0.

Signé : Dr. Amal BENKIRANE

**Pr. Amal BENKIRANE**

Anatomo-Pathologiste

Centre de Pathologie Casapath  
5, Rue des Hôpitaux-Réa du parc Casablanca  
Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax: 05 22 22 14 24



# CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 003224214000036 IF 40204512

## FACTURE

REF : 23/16306

Date de facturation 20 / 12 / 2023  
Médecin traitant Pr. NOUN MOHAMED  
Patient MOULIM ZOHRA - 125879  
Demande **H31211405 - 11/12/2023**

### Liste des examens

CURAGE GANGLIONNAIRE

SEIN

	<b>Total</b>	1 400,00 Dhs
<b>coefficient-P</b>		1273

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS

Pr. NOUN MOHAMED  
Centre de Pathologie Spécialisée  
Résidence du Parc - Casablanca  
Tél: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24

*[Handwritten signature over the printed text]*